

**Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1. Identificateur du produit**

Nom du produit : ALG/215 LINGETTE ANTISTATIQUE

Code du produit: ALG/215

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance / du mélange : PC35 : Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants).

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Nom de la société : ALGLAS GRANDE-BRETAGNE

Bakers Hill

Brixham

Devon

TQ50BS

Grande-Bretagne

Tél. : +44(0)1803 852846

Fax : +44(0)1803 851608

Email : alo@alglas.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro de tél. d'urgence : +44(0)1803 852846 (heures de bureau)

**Section 2 : Identification des risques**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon le CLP: Irrit. pour les yeux 2: H319

Effets secondaires les plus importants : Provoque une sévère irritation des yeux.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Éléments d'étiquetage :

Mentions de danger : H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

Mots indicateurs : Avertissement

Pictogrammes de danger : GHS07 : Point d'exclamation



Conseils de prudence : P264 : Bien se laver les mains après la manipulation.

P280 : Portez une protection oculaire.

P305+351+338: EN CAS DE PROJECTION DANS LES YEUX : Rincez soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez

les lentilles de contact, si la personne en porte et si c'est facile à faire. Continuez à rincer.

P337+313 : Si l'irritation des yeux persiste : consultez un médecin.

### 2.3. Autres dangers

PBT: Cette substance n'est pas identifiée comme substance PBT/vPvB.

## Section 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux :

#### PROPANE-2-OL

EINECS	CAS	PBT / VLEP	Classification CLP	Concentration
200-661-7	67-63-0	-	Flam. Liq. 2: H225 ; Irrit. pour les yeux 2: H319STOT SE 3 : H336	10-30%

Composants non classés comme dangereux :

#### MET DE DIPROPYLÈNE GLYCOL HYLÉTHÉRE : numéro(s) enregistré(s) REACH : 01-2119450011-60

EINECS	CAS	Classification (CHIP)	Classification CLP	Concentration
252-104-2	34590-94-8	-	-	1-10%

## Section 4 : Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau : Non applicable.

Contact avec les yeux : Rincez l'œil à l'eau courante pendant 15 minutes.

Ingestion : Rincez la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Si la personne est consciente, donnez-lui un demi-litre d'eau à boire immédiatement. Consultez un médecin.

Inhalation : Mettez le blessé à l'abri du danger en assurant votre propre sécurité en le faisant.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau : Il se peut qu'il y ait une irritation et une rougeur au site de contact.

Contact avec les yeux : Il peut y avoir une douleur et une rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment. Il se peut qu'il y ait une forte douleur. La vision peut devenir floue. Peut provoquer une lésion définitive.

Ingestion : Il peut y avoir une douleur et une rougeur dans la bouche et la gorge. Des nausées et des douleurs d'estomac peuvent être présentes.

Inhalation : Il se peut qu'il y ait une irritation de la gorge avec une sensation de constriction dans la poitrine.

Effets retard / effets immédiats : Des effets immédiats sont à attendre après une exposition de courte durée.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat/spécial : Non applicable.

## Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Des moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée doivent être utilisés. Refroidir les récipients exposés avec de l'eau pulvérisée.

[suite...]

**5.2. Dangers spéciaux provenant de la substance ou du mélange**

Dangers dus à l'exposition : En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Conseils aux pompiers : Portez un appareil de respiration autonome. Portez une tenue de protection pour empêcher le contact avec la peau et les yeux.

**Section 6 : Mesures en cas de déversement accidentel**

**6.1. Précautions personnelles, tenue de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles : Délimitez la zone contaminée avec des signaux et empêcher l'accès au personnel

non autorisé. Ne tentez pas d'intervenir sans tenue de protection adaptée - voir la section 8 de la FDS. Retournez les récipients qui fuient côté fuite pour empêcher que du liquide ne s'en échappe.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement :

Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Contenir le déversement à l'aide d'un système de rétention.

**6.3. Moyens et matériel pour le confinement et le nettoyage**

Procédures de nettoyage : Absorbent avec de la terre ou du sable sec. Transférez dans un récipient hermétique et étiqueté pour élimination par un moyen approprié

**6.4. Référence à d'autres sections**

Référence à d'autres sections :

Reportez-vous à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

**Section 7 : Manutention et stockage**

**7.1. Précautions pour une manutention sans risque**

Règles de manutention : Évitez tout contact direct avec la substance. Vérifiez que la zone est suffisamment ventilée. Évitez la formation ou la propagation de gouttelettes dans l'air.

**7.2. Conditions d'entreposage en sécurité, en tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Conditions de stockage : Entrez le récipient dans un endroit frais et bien ventilé. Conservez le récipient hermétiquement fermé.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Pas de données disponibles.

**Section 8 : Contrôle d'exposition/ protection personnelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

Ingrédients dangereux :  
PROPANE-2-OL

[suite...]

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
ALG/215 LINGETTE ANTISTATIQUE

Page : 4

Limites d'exposition sur le lieu de travail :		Poussière respirable		
État	Moyennes pondérées dans le temps (TWA) 8 heures	15 min STEL	TWA 8 heures	15 min STEL
Grande-Bretagne	C99 mg/m <sup>3</sup>	1250 mg/m <sup>3</sup>	-	-
<b>Valeurs DNEL/PNEC</b>				

DNEL/PNEC Pas de données disponibles.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ingénierie : Vérifiez que la zone est suffisamment ventilée.

Protection respiratoire : Un appareil respiratoire autonome doit être accessible en cas d'urgence.

Protection des mains : Non applicable.

Protection des yeux : Lunettes à coque bien ajustées. Vérifiez qu'il y a du produit pour bain oculaire à portée de main.

Protection de la peau : Non applicable.

#### Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

##### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État : Liquide

Couleur : Incolore

Odeur : Odeur à peine perceptible

Viscosité : Non visqueux

Point d'ébullition/températures (en °C) : Point d'éclair >35 °C : 60 - 93

pH : 9-10

##### 9.2. Autres informations

Autres informations : Pas de données disponibles.

#### Section 10 : Stabilité et réactivité

##### 10.1. Réactivité

Réactivité : Stable dans les conditions recommandées de transport ou de stockage.

##### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique : Stable en conditions normales.

##### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse ne se produit dans les conditions normales de transport ou de stockage.

La décomposition peut se produire lors de l'exposition aux conditions ou aux matériaux de la liste ci-dessous.

##### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur.

##### 10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Agents oxydants puissants. Acides forts.

[suite...]

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang. : En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

Section 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédients dangereux :

PROPANE-2-OL

IVN	RAT	LD50	1088	mg/kg
ORL	SOURIS	LD50	3600	mg/kg
ORL	RAT	LD50	5045	mg/kg
SCU	SOURIS	LDLO	6	gm/kg

Risques correspondant à la substance :

Risque	Voie	Base
Graves lésions oculaires/irritation	OPT	Dangereux : calculé

Symptômes / voies d'exposition

**Contact avec la peau** : Il se peut qu'il y ait une irritation et une rougeur au site de contact.

**Contact avec les yeux** : Il peut y avoir une douleur et une rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment. Il se peut qu'il y ait une forte douleur. La vision peut devenir floue. Peut provoquer une lésion définitive.

**Ingestion** : Il peut y avoir une douleur et une rougeur dans la bouche et la gorge. Des nausées et des douleurs d'estomac peuvent être présentes.

**Inhalation** : Il se peut qu'il y ait une irritation de la gorge avec une sensation de constriction dans la poitrine.

**Effets retard / effets immédiats** : Des effets immédiats sont à attendre après une exposition de courte durée.

Section 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Valeurs d'écotoxicité : Pas de données disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation : Aucune bioaccumulation éventuelle.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité : Absorbé facilement par le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPvB

Identification du PBT : Cette substance n'est pas identifiée comme substance PBT/VPvB.

[suite...]

**12.6. Autres effets nocifs**

Autres effets nocifs : Écotoxicité négligeable.

**Section 13 : Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Opérations d'élimination : Transférez dans un récipient adapté et prenez des dispositions d'enlèvement par une société spécialisée dans l'élimination.

**NB :** L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

**Section 14 : Informations relatives au transport**

Classe de danger pour le transport : Ce produit ne nécessite pas de classification pour son transport.

**Section 15 : Informations réglementaires**

**15.1. Réglementation/législation de sécurité, santé et environnement spécifique à la substance ou au mélange**

Réglementations particulières : Non applicable.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Étude de sécurité chimique : Une évaluation de sécurité chimique n'a pas été menée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

**Section 16: Autres informations**

**Autres informations**

Autres informations : Cette fiche de sécurité est rédigée conformément à la réglementation de la Commission (UE) n° de 453/2010.

\* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Phrases des sections s.2 et s.3 : H225 : liquide et vapeur hautement inflammables.

H319 : provoque une sévère irritation des yeux.

H336 : Peut provoquer une somnolence ou des vertiges.

Décharge de responsabilité : Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes mais ne sont pas exhaustives et seront utilisées comme guide seulement. La société dégage toute responsabilité en cas de dommage ou d'accident résultant de l'utilisation ou du contact avec